

LEXIQUE



Diplomatie	La notion de "pré carré" est assez obsolète	2010.05.29
Droits Homme	Rapport 2010 d'Amnesty International - Le Togo tout comme les autres pays africains épinglé	2010.05.28
Droits Homme	Togo- les accusés sont des « détenus politiques », selon Amnesty	2010.05.28
Economie	Togo - ASKY renforcera sa flotte et augmentera ses destinations	2010.05.28
Enfance	Togo- Une campagne de vulgarisation du Code togolais de l'Enfant	2010.05.28
Politique	Véritable démonstration de force à Lomé : Plus d'un million de togolais dans les rues	2010.05.29
Politique	Fabre ensablé à la plage de Lomé	2010.05.29
Politique	La réconciliation est en marche	2010.05.29
Politique	Jean-Pierre Fabre n'est pas le « président élu »	2010.05.29
POLITIQUE	Le désarroi de Jean-Pierre Fabre !	2010.05.29
Politique	Togo le parti d'opposition UFC exclut Gilchrist Olympio	2010.05.28
Politique	Togo - L'UFC met Olympio à la porte	2010.05.29
Politique	Togo - Charles Debbasch, dit « DeBaba & les 40 voleurs »... Le Bestiaire du Gri-Gri	2010.05.29
Politique	Le nouveau Gouvernement FOSSOUN-HOUNGBO	2010.05.28
Réfugiés	Togo afflux de réfugiés en provenance du Ghana	2010.05.28
Réfugiés	Afflux de réfugiés ghanéens au Togo	2010.05.27
VJR	Impunité et réconciliation au Togo : la CVJR met en place une ligne verte	2010.05.28

LOME IMAGES MARCHE 29 mai 2010



Diplomatie La notion de "pré carré" est assez obsolète



Le président Faure Gnassingbé participera lundi à Nice (Sud de la France) au XXVe sommet Afrique-France. De nombreux chefs d'Etat seront présents autour de Nicolas Sarkozy pour évoquer la place de l'Afrique dans la gouvernance mondiale, la sécurité et la paix et l'économie en temps de crise internationale. En marge des débats à huis clos, ministres des Finances et chefs d'entreprises parleront business et développement.

Un sommet que la France souhaite d'un nouveau genre : moins « Françafrique », plus concret à la demande des dirigeants africains qui trouvaient ce type de rencontres quelque peu désuètes.

« La notion de +pré carré+ est assez obsolète », reconnaît Dominique Renaux, l'ambassadeur de France au Togo qui met rappelle l'importance de plus en plus grande du partenariat Afrique-Union européenne. En même temps, souligne-t-il, il existe un lien particulier entre la France et le continent africain. « Mais ces relations se renouvellent, s'adaptent », explique M. Renaux dans un entretien à republicoftogo.com

Republicoftogo.com : Les rencontres entre la France et l'Afrique, comme celle qui s'ouvre dans quelques jours à Nice, ont-elles encore une utilité dans la mesure où le partenariat est désormais plus global avec une relation entre l'UE et les pays d'Afrique ?

Dominique Renaux : Vous avez raison de souligner l'importance du partenariat UE-Afrique, qui s'est bien développé ces dernières années. La France le soutient d'ailleurs activement puisqu'elle contribue au budget du Fonds européen de développement (F.E.D.) à hauteur de 20%, soit plus que sa part dans le budget général (16%).

En même temps, nul ne peut nier la spécificité et la diversité des liens entre l'Afrique et la France, la réalité de relations politiques, commerciales, universitaires très intenses, d'une coopération bilatérale diversifiée, l'existence de solidarités et d'intérêts communs, de la zone franc, ou encore le rôle de la France dans le règlement des crises...

Ces relations se renouvellent, s'adaptent, c'est le cas des accords de défense, avec le Togo par exemple. Mais la vraie spécificité tient à la place des acteurs non-étatiques.

Plus de 200.000 Français vivent sur le continent, plus de 100.000 étudiants africains en France. Les entreprises françaises se développent.

C'est pourquoi nous avons décidé d'ouvrir le Sommet de Nice aux entreprises, aux syndicats, au secteur associatif, africains comme français.

Republicoftogo.com : Le Sommet de Nice affiche une connotation économique avec la présence des ministres de l'Economie et des Finances et des chefs d'entreprises. Est-ce à dire que le volet politique passe au second plan, malgré des réunions à huis clos sur les « enjeux politiques majeurs du 21ème siècle » ?

Dominique Renaux : En dix ans, les importations françaises en provenance d'Afrique ont augmenté de 50%. Surtout, l'initiative lancée au Cap début 2008 par le Président Sarkozy a fixé une nouvelle priorité à la politique française de développement : l'essor du secteur privé africain, et donc la création de richesses et d'emplois. 2,5 Milliards d'euros de ressources seront mobilisés par l'Agence française de développement sur cinq ans. L'objectif est de créer 300.000 emplois.

Bien évidemment, le volet politique du Sommet reste essentiel. Les chefs d'Etat débattront par exemple de la place de l'Afrique dans les enceintes internationales, dans ce qu'on appelle la gouvernance mondiale, où le continent n'a pas la place qu'il mérite.

Les initiatives françaises, au G20, au Conseil de sécurité, visent à y rendre l'Afrique plus présente. Tout cela mérite que l'on en parle, comme de la prévention et du règlement des crises, ou encore des retombées du Sommet de Copenhague car l'Afrique doit, elle aussi, affronter les changements climatiques.

Republicoftogo.com : Certains dirigeants africains regrettent la perte d'identité des sommets Afrique-France en raison de la présence de pays anglophones ou lusophones.

Dominique Renaux : Je crois que ces cloisonnements s'estompent. Il ne faut pas donner l'impression de diviser l'Afrique. La notion de "pré carré" est assez obsolète.

La réalité de l'Afrique aujourd'hui, ce sont des organisations régionales ou sous-régionales qui regroupent des pays francophones, anglophones ou autres. Regardez la CEDEAO.

Des pays comme l'Afrique du sud, le Nigeria ou l'Angola sont des partenaires importants de la France. Il faut tenir compte de la réalité de l'intégration régionale et des échanges internationaux.

Cela n'enlève rien à notre attachement à la réalité et aux valeurs francophones, comme le montre notre implication dans l'Organisation internationale de la Francophonie ou le rayonnement des centres culturels ou Alliances françaises partout sur le continent, ou à notre fidélité à des liens historiques particuliers, que nous célébrerons cette année ensemble à l'occasion du Cinquantenaire des indépendances.

Et, bien évidemment, l'usage commun de la langue française est un énorme atout. On se comprend, on travaille ensemble plus facilement, on partage les mêmes valeurs.

Publié le 28/05/2010



Droits Homme Rapport 2010 d'Amnesty International - Le Togo tout comme les autres pays africains épinglé

L'ONG Amnesty International (AI) vient de publier son rapport 2010 sur la situation des droits de l'Homme dans le monde. Ce rapport fait état d'atteintes aux droits humains commises dans 159 pays et montre comment des gouvernements puissants font obstacle aux avancées dans le domaine de la justice internationale en se plaçant au-dessus des lois relatives aux droits humains, en protégeant leurs alliés contre les critiques et en n'agissant que lorsque cela les arrange politiquement. Sont surtout épinglés sur le plan mondial, la Chine, les Etats-Unis où la peine de mort est appliquée dans plusieurs Etats, le Sri Lanka, l'Iran, la Birmanie, etc.

Le tableau des droits de l'Homme en Afrique

La situation des droits de l'Homme en Afrique est catastrophique. Selon Amnesty international, les multiples violations des droits de l'Homme en Afrique illustrent l'absence de volonté politique de nombreux dirigeants de lutter contre l'impunité. « L'année 2009 a été marquée en Afrique par de nombreux autres exemples illustrant l'absence de volonté politique de veiller au respect de l'obligation de rendre des comptes, à quelque échelle que ce soit », écrit l'organisation.

Le premier sur la liste des indexés est le président soudanais Omar el-Béchir qui, par une curieuse coïncidence, a prêté serment hier pour un nouveau mandat. « Le mandat d'arrêt contre le président el Béchir était le troisième décerné par la CPI à propos du Darfour. Le gouvernement soudanais a refusé de coopérer avec la CPI ou de livrer un quelconque suspect », poursuit l'ONG qui déplore la position de l'Union africaine sur ce dossier. Malgré ce signal fort de la CPI envers ceux soupçonnés de violations flagrantes des droits de l'Homme, estime AI, les pays de l'Union africaine (UA) ont décidé de ne pas coopérer avec la CPI pour l'arrestation de M. Béchir.

Selon toujours Amnesty international, des groupes armés et forces de sécurité gouvernementales ont commis des atteintes aux droits humains en toute impunité dans les zones de conflit ou d'insécurité, comme en Centrafrique, République démocratique du Congo (RDC), Somalie, au Tchad et au Soudan. La question de l'impunité dans les pays africains occupe une place de choix dans ce rapport. « Le manque de détermination à lutter contre l'impunité s'est également illustré par l'attitude qu'ont eue de nombreux Etats africains face aux violations commises par leurs forces de police et de sécurité, ajoute le texte », constate l'ONG qui cite le Nigeria qui a enregistré plusieurs affrontements interreligieux, la Guinée avec le massacre d'opposants fin septembre à Conakry qui a fait au moins 156 morts et le Madagascar après la mort d'au moins 31 personnes, en février 2009, dans une manifestation réprimée par la garde présidentielle.

Qu'en est-il du Togo ?

Si Amnesty International se félicite de l'abolition de la peine de mort en juin 2009, elle épinge l'Etat togolais en rapportant plusieurs cas de morts en détention provenant « probablement des suites de torture ou d'autres mauvais traitements ». L'affaire de « tentative d'atteinte à la sûreté » impliquant Kpatcha Gnassingbé, demi-frère du chef de l'Etat et une trentaine de personnes est évoquée dans le rapport. « Certains ont été placés au secret et plusieurs n'ont pas été autorisés à recevoir la visite de leur famille. Les avocats n'ont parfois pas pu avoir accès à leurs clients », indique le rapport. Le rapport a aussi mis l'accent sur la question de l'impunité. En effet, jusqu'à ce jour, aucune plainte déposée par les victimes des violations des droits de l'Homme lors de la présidentielle d'avril 2005, n'a été instruite. La justice tente toujours de fixer des cautions exorbitantes qui dépassent les bourses des victimes ou de leur famille. Conséquence, la quarantaine de plaintes déposées dorment dans les placards de la Justice. Malgré parfois l'implication du Collectif des associations contre l'impunité au Togo (CACIT), rien n'y fit.



Droits Homme Togo- les accusés sont des « détenus politiques », selon Amnesty



Kpatcha Gnassingbé, principal accusé dans l'affaire de tentative de coup d'État au Togo

Vendredi 28 mai 2010 par [Maxime DOMEGNI](#), © AfriSCOOP

(AfriSCOOP Lomé) — Malgré ses efforts, le Togo n'est toujours pas un bon élève en matière de droits de l'Homme à en croire le dernier rapport annuel d'Amnesty International. Publié jeudi, ce document de plus de plus 400 pages mentionne entre autres sujets de violation de droits humains dans ce pays, l'affaire Kpatcha Gnassingbé.

Pour l'ONG internationale de défense des droits de l'Homme, Kpatcha Gnassingbé et ses co-accusés arrêtés en avril 2009 pour « tentative de coup d'Etat » sont des « détenus politiques ».

« Au moins trente deux hommes, dont Kpatcha Gnassingbé frère du président Faure Gnassingbé ont été arrêtés en avril à la suite d'une tentative de coup d'Etat présumée », rapporte le document.

« La plupart d'entre eux ont été inculpés de tentative d'attentat contre la sûreté de l'Etat, de groupement de malfaiteurs, de rébellion et de violences volontaires et détenus à l'ANR », ajoute-t-il.

Ce dossier rocambolesque constitue une véritable patate entre les mains des autorités togolaises. En effet, la famille Gnassingbé règne sur le Togo de père en fils, depuis 1967. En plus, le député Kpatcha est considéré comme un des piliers de la montée au pouvoir en 2005, de son frère Faure.

« Certains ont été placés au secret et plusieurs n'ont pas été autorisés à recevoir la visite de leur famille et les avocats n'ont parfois pas pu avoir accès à leurs clients », note Amnesty International.

Au nombre des détenus politiques au Togo, l'ONG cite également Vincent Sodji, membre de l'Union des forces de changement (Ufc), « arrêté en octobre à Badou, apparemment pour détention d'uniformes militaires et d'armes à feu ».

D'autres violations comme les tentatives de restriction de la liberté de presse, les actes de tortures et les mauvais traitements dans les centres de détention sont aussi déplorées dans ce rapport.

Amnesty Internationale se félicite en revanche, de l'abolition de la peine capitale pour tous les crimes, une peine qui a été commuée en réclusion à perpétuité.



Economie Togo - ASKY renforcera sa flotte et augmentera ses destinations



La compagnie aérienne ASKY (@republicoftogo)

La compagnie aérienne communautaire africaine ASKY envisage le renforcement, dans les prochains mois, de sa flotte composée de deux avions neufs de type B737-700, a-t-on appris jeudi d'un communiqué de cette compagnie.

La décision a été prise au terme du Conseil d'administration de la compagnie tenu le 21 mai dans la capitale togolaise. Le Conseil a examiné le rapport sur l'évolution des activités démarrées le 15 janvier dernier de la nouvelle compagnie communautaire.

ASKY veut étendre ses destinations des services à partir de la capitale togolaise qui sont douze jusque-là : huit en Afrique de l'Ouest et quatre en Afrique centrale. Elle démarrera le 2 juin prochain ses activités à N'Djaména au Tchad, outre des destinations Abidjan en Côte d'Ivoire qui s'ajouteront très prochainement au réseau de ASKY.

En quatre mois d'activités, ASKY a transporté 22.472 passagers dont 12.000 pour le seul mois d'avril laissant voir un trafic passager en "progression constante". "Les résultats d'exploitation sont supérieurs aux prévisions", a indiqué le Conseil d'administration.

Cette compagnie communautaire emploie 132 agents originaires de plus d'une vingtaine de pays et a signé des accords de coopération avec des compagnies locales comme Air Mali et Air Burkina qui s'étendront à d'autres compagnies aériennes.

ASKY est une compagnie communautaire avec un actionnariat composé des institutions financières de l'Afrique de l'Ouest dont la Banque d'investissement et de développement de la Cedeao (BIDC), la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) et ECOBANK, et aussi le Groupe SAKHUMNOTHO de l'Afrique du Sud, le partenaire stratégique Ethiopian Airlines et des opérateurs privés. **(Xinhua)**



Enfance Togo- Une campagne de vulgarisation du Code togolais de l'Enfant



Une campagne de vulgarisation du Code togolais de l'Enfant a été lancée, le mercredi 12 Mai 2010 au Palais des Congrès de Lomé, initiée par le ministère de l'Action sociale, de la Promotion de la Femme, de la Protection de l'Enfant et . des Personnes âgées avec le soutien de l'UNICEF, ONUSIDA et Plan-Togo. Cette opération est une propagande sensée donner l'opportunité à chaque citoyen de saisir et de s'approprier le contenu du Code de l'Enfant, instrument juridique de référence pour la protection et la promotion de l'enfant au Togo. « L'enfant est le père de l'homme », c'est-à-dire l'avenir d'un pays entend-on souvent dire. Et pour que cet avenir soit radieux, il incombe de protéger et d'élever cet enfant dans le respect des textes en vigueur, le Code de l'Enfant. Un code adopté le 25 juin 2007 par l'Assemblée nationale et promulgué par le Président de la République le 6 juillet de la même année. Ainsi, il était nécessaire de faire connaître le contenu de ce code à la population ainsi qu'aux acteurs oeuvrant dans le domaine des droits de l'enfant afin d'uniformiser les actions sur le terrain. C'est l'objectif visé par la campagne de vulgarisation du Code de l'Enfant lancée, à Lomé. Du résumé de ce texte présenté, à cet effet, par la Directrice Générale de la Protection de l'Enfant, Mme Azambo Aquitème, l'on retient que le Code de l'Enfant est un texte de loi qui prend en compte dans sa globalité la promotion et la protection des droits de l'Enfant vivant au Togo. Il comprend 457 articles répartis en 8 titres. Ce code définit l'enfant comme tout être humain âgé de moins de 18 ans qui dispose de plusieurs droits dont celui à la vie, le droit de donner son opinion dans toute décision le concernant, le droit à la jouissance des libertés fondamentales, à la santé. L'enfant a également droit au nom, à la nationalité, au domicile, aux biens dans le cadre de la succession, à un niveau de vie suffisant, à l'éducation, à la formation professionnelle, au travail et au mariage. D'autres dispositions de ce code font référence à la protection de l'enfant contre la violence, les abus sexuels, l'exploitation, la traite, la protection de l'enfant en situation difficile ou en danger et de l'enfant auteur d'infraction, etc. Ce code se voulant complet n'a pas oublié les devoirs de l'enfant qui doit respecter ses parents, sa famille, etc. ainsi que des modalités d'adoption.

En lançant officiellement cette campagne, la ministre de l'Action sociale, de la Promotion de la Femme, de la Protection de l'Enfant et des Personnes âgées, Mme Mémounatou Ibrahima, a indiqué que le Code de l'Enfant est un texte fondamental qui permet au législateur et à tous les acteurs de protection des droits de l'enfant au Togo une meilleure mise en oeuvre des engagements internationaux. Selon elle, cette vulgarisation veut atteindre un objectif, celui d'un développement social du citoyen togolais qui inclut l'enfance comme une pierre angulaire. Et dans le souci d'un usage participatif, le code sera traduit en langues nationales. Un guide pratique du code est également en cours pour les praticiens et pour les enfants, a-t-elle souligné. Ce lancement sera relayé dans les jours qui suivent par des actions d'information et de sensibilisation de masse et de proximité dans toutes les préfectures et villages du pays, a-t-elle ajouté. Mme Ibrahima a exprimé sa reconnaissance à l'endroit de l'UNICEF, UNUSIDA et Plan-Togo pour leurs appuis technique et financier. Le garde des Sceaux, ministre de la Justice, Biossey Kokou Tozoun a, à cette occasion, promis l'appui de son département pour la réussite de cette vulgarisation du Code de l'Enfant. M. Narcisse de Medeiros, représentant adjoint de l'UNICEF au Togo, a félicité le gouvernement pour son engagement dans la protection de l'enfant et réaffirmé la promesse de son institution à accompagner l'Etat togolais dans ce processus. La cérémonie a pris fin avec la distribution des exemplaires du Code de l'Enfant à des personnes ressources et à toute l'assistance.

(RADIO LOME)



Politique Véritable démonstration de force à Lomé : Plus d'un million de togolais dans les rues

Ils étaient plus d'un million de togolais, selon les organisateurs, à débiter une marche de protestation du FRAC samedi 28 mai à Lomé. Il pleuvait des cordes mais ils étaient sortis par milliers pour fustiger la décision de Gilchrist Olympio de faire alliance avec le RPT en rentrant dans son gouvernement.

« Nous allons escorter Gilchrist Olympio jusqu'à la frontière », ont commencé à lancer certains des manifestants à Lomé. Ils disent ne pas comprendre l'homme qu'ils qualifiaient de charismatique et qui, selon eux, écoutaient les cris de détresse du peuple. Ils brandissaient des écriteaux sur lesquels on peut lire « le peuple ne reconnaît pas le gouvernement de Gilchrist et de Faure », « Gouvernement Houngbo II, un véritable foutoir » et bien d'autres encore scandant des chansons de révolte et de détermination. Pour l'heure, presque tous les autres leaders du FRAC sont aux côtés de Jean-Pierre Fabre.

A en croire un autre responsable de l'UFC, le nombre des participants pourrait atteindre les deux millions.

Sylvio Combey

29 mai 2010



Politique Fabre ensablé à la plage de Lomé



Environ un millier de manifestants proches du Frac, une coalition hétéroclite d'opposants qui regroupe le député Jean-Pierre Fabre, Agbéyomé Kodo et Kofi Yamgnane, se sont retrouvés samedi à Lomé pour leur marche hebdomadaire du quartier de Bé à la plage de Lomé.

Avec un même mot d'ordre : non à victoire de Faure Gnassingbé, oui à celle de Jean-Pierre Fabre, le secrétaire général de l'UFC.

Mais cette marche survient au lendemain de l'annonce du nouveau gouvernement dont sept ministres sont justement issus de l'UFC ; un camouflet pour M. Fabre et ses proches.

Le député de l'UFC a bien tenté de mobiliser vendredi le Bureau national du parti en annonçant l'exclusion de Gilchrist Olympio, fondateur, président et financier du mouvement, mais cette décision n'a aucune portée juridique et a convaincu peu de monde.

« Il y a de la fébrilité et du désarroi chez Jean-Pierre Fabre et ses quelques amis qui se prétendent dépositaires de l'autorité au sein de l'UFC », indique un communiqué officiel de l'UFC publié samedi. Devant ses quelques fans sur la plage, M. Fabre était à court d'arguments se contentant d'annoncer la formation de son propre gouvernement « dans quelques jours », déclaration enfantine. On sent désormais qu'il est totalement ensablé dans ses contradictions.

Pour sa part, Patrick Lawson, le vice-président du parti, a indiqué que Gilchrist Olympio « n'était pas un démocrate ».

Publié le 29/05/2010

Politique La réconciliation est en marche



Bras dessus, bras dessous, des responsables du RPT, des ministres de la même tendance et certains appartenant à l'UFC ont manifesté ce matin à Lomé pour apporter leur soutien au Gouvernement de cohabitation, formé vendredi, et à la politique d'union prônée par le chef de l'Etat, Faure Gnassingbé. En tête du cortège, et sous la pluie, Solitoki Eso, secrétaire général du RPT et N°2 du gouvernement. Avec lui, plusieurs milliers de personnes, dont beaucoup de jeunes, qui se sont retrouvés à la Colombe de la Paix.

Pas un rassemblement politique initié par le parti au pouvoir, mais un happening symbolique et populaire marquant la fin d'un vieux conflit stérile entre le RPT et l'UFC.

Symbole de la rupture, le président Faure Gnassingbé s'envolera demain pour le Sommet Afrique-France de Nice en compagnie de son nouveau chef de la diplomatie, Elliott Ohin, jadis farouche opposant.

Publié le 29/05/2010

Politique Jean-Pierre Fabre n'est pas le « président élu »



« Ne nous voilons plus la face ! Il y a bel et bien problèmes à l'UFC. (...) Il y a de la fébrilité et du désarroi chez Jean-Pierre Fabre et ses quelques amis qui se prétendent dépositaires de l'autorité au sein de l'UFC ». L'éditorial publié samedi sur le site de l'UFC fait ouvertement état de la grave crise qui secoue le plus important parti de l'opposition depuis le début de cette année.

L'entrée de ministres UFC au gouvernement ne fait qu'exposer au grand jour ce que tout le monde savait. Le site dénonce l'exclusion de Gilchrist Olympio par le Bureau national, « Une instance à peine représentative de l'ensemble des composantes de l'UFC » et réclame l'organisation d'un congrès.

Au passage, l'éditorialiste rappelle que Jean-Pierre Fabre n'est pas le « président élu » et qu'il lui est conseillé de rester « à sa place », c'est à dire secrétaire général de la formation.

En attendant conclut le texte, « Gilchrist Olympio demeure le Président national de l'UFC ».

Publié le 29/05/2010

**POLITIQUE Le désarroi de Jean-Pierre Fabre !**

Par UFCTOGO.COM, le 29 mai 2010, publié sur ufctogo.com

Ne nous voilons plus la face ! Il y a bel et bien problèmes à l'UFC : les ambitions démesurées de quelques-uns, et un dysfonctionnement du parti.

Et ceux-ci ne peuvent être réglés que par un Congrès. Une instance à peine représentative de l'ensemble des composantes de l'UFC ne peut prétendre exclure un membre du parti, encore moins son Président fondateur, et dont le mandat a été unanimement renouvelé par le Congrès du Parti en juillet 2008.

Il y a de la fébrilité et du désarroi chez Jean-Pierre Fabre et ses quelques amis qui se prétendent dépositaires de l'autorité au sein de l'UFC. Le secrétaire général -non plus le Président élu- annonce des décisions qui n'engagent pas le Parti.

Certains prennent leurs rêves pour des réalités. Si Jean-Pierre Fabre et ses amis étaient si assurés que cela d'être dans leur droit et sur le bon chemin, pourquoi ne pas vite convoquer un Congrès extraordinaire du Parti, et dans les bonnes formes.

Sinon, jusqu'à ce que cette instance se réunisse, Gilchrist Olympio demeure le Président national de l'UFC, et Jean-Pierre Fabre, le secrétaire général. Que chacun reste dans son rôle pour le bien et l'unité du parti. Chaque chose à sa place !

A bon entendeur !!!

La Rédaction

© Copyright UFCTOGO.COM

**Politique Togo le parti d'opposition UFC exclut Gilchrist Olympio**

De Emile KOUTON (AFP) – 28 mai 2010

LOME — Le principal parti d'opposition togolais Union des forces de changement (UFC) a exclu temporairement son président Gilchrist Olympio vendredi après qu'il eut signé un accord avec le pouvoir sur l'entrée de sa formation au gouvernement. La mesure est intervenue quelques heures après la publication d'un décret présidentiel confirmant la nomination de sept membres de l'UFC à des postes de ministres dans le nouveau gouvernement, une première depuis la création de l'UFC en 1992.

Selon ce décret, le nouveau ministre des Affaires étrangères, Elliott Ohin, est issu de l'UFC. Le parti d'opposition est officiellement arrivé en deuxième position à l'élection présidentielle du 4 mars remportée par le président sortant Faure Gnassingbé, du Rassemblement du peuple togolais (RPT).

"Le bureau national décide d'exclure temporairement de l'UFC, avec effet immédiat, monsieur Gilchrist Olympio et tous ceux qui prennent part à l'aventure du RPT", selon une déclaration de ce bureau remise à l'AFP. Gilchrist Olympio, qui dirige l'UFC depuis sa création, avait annoncé jeudi avoir "signé le 26 mai, au nom de l'UFC, un accord politique pour une participation à un gouvernement de redressement national, dans un esprit de partage du pouvoir avec le Rassemblement du peuple togolais".

Le Premier ministre Gilbert Fossoun Hounbo avait été chargé, après la victoire de M. Gnassingbé, d'engager des discussions avec l'ensemble de la classe politique pour la formation d'un nouveau gouvernement de "large ouverture politique".

Le bureau national de l'UFC dénonce "des initiatives personnelles" et souligne dans sa déclaration que l'accord annoncé par M. Olympio "n'a reçu aucune caution du bureau national et n'engage nullement l'UFC". Le texte est signé par Jean-Pierre Fabre, secrétaire général du parti et candidat de l'UFC au scrutin du 4 mars. Avec d'autres cadres du parti, ce dernier n'a eu de cesse de dénoncer la victoire de M. Gnassingbé, affirmant être le véritable vainqueur de l'élection. L'annonce de l'entrée de membres de l'UFC au gouvernement avait été immédiatement décrite comme une étape historique de la vie politique togolaise. M. Olympio ne prend pas lui-même de portefeuille ministériel, selon le décret présidentiel, mais son ouverture à l'égard du parti au pouvoir est symboliquement très forte car sa famille et celle de l'actuel président s'opposent depuis des décennies.

Gilchrist Olympio est le fils de Sylvanus Olympio, qui fut le premier président du Togo après l'indépendance de la France en 1960. Ce dernier fut assassiné en 1963 au cours d'un coup d'Etat ourdi par Gnassingbé Eyadema, au pouvoir pendant 38 ans (1967-2005). Un seul membre de l'UFC, Amah Gnassingbé, a pris part à un gouvernement, en 2008, mais ce fut à "titre personnel". La discorde au sein du parti était palpable ces derniers temps. Ainsi, mi-avril, M. Olympio avait été chassé à coups de pierres par des jeunes surexcités lors d'une manifestation hebdomadaire de l'UFC contre les résultats du scrutin présidentiel. Ils n'auraient pas souhaité qu'il se mêle à la foule, la police étant affectée à sa protection.

Le deuxième parti d'opposition togolais, le Comité d'action pour le renouveau (CAR), arrivé en troisième position à la présidentielle, a pour sa part refusé d'entrer dans le nouveau gouvernement. Le cabinet, dominé par le RPT, comporte 31 ministres contre 27 précédemment. Quatorze personnalités, dont certaines issues de la société civile, y ont fait leur entrée et dix anciens ministres ont été remerciés. Outre le portefeuille des Affaires étrangères, l'UFC a également récupéré ceux de la Communication; de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; de l'Industrie, de la Zone Franche et des Innovations technologiques notamment. **Copyright © 2010 AFP.**



POLITIQUE Togo - L'UFC met Olympio à la porte

Le principal parti d'opposition reproche à son dirigeant d'avoir composé avec le gouvernement en négociant la nomination de plusieurs membres de l'UFC à des portefeuilles ministériels, et dénonce des "initiatives personnelles".



Le principal parti d'opposition togolais Union des forces de changement (UFC) a exclu temporairement son président Gilchrist Olympio vendredi après qu'il eut signé un accord avec le pouvoir sur l'entrée de sa formation au gouvernement. La mesure est intervenue quelques heures après la publication d'un décret présidentiel confirmant la nomination de sept membres de l'UFC à des postes de ministres dans le nouveau gouvernement, une première depuis la création de l'UFC en 1992. Selon ce décret, le nouveau ministre des Affaires étrangères, Elliott Ohin, est issu de l'UFC. Le parti d'opposition est officiellement arrivé en deuxième position à l'élection présidentielle du 4 mars remportée par le président sortant Faure Gnassingbé, du Rassemblement du peuple togolais (RPT). "Le bureau national décide d'exclure temporairement de l'UFC, avec effet immédiat, monsieur Gilchrist Olympio et tous ceux qui prennent part à l'aventure du RPT", selon une déclaration de ce bureau remise à l'AFP. Gilchrist Olympio, qui dirige l'UFC depuis sa création, avait annoncé jeudi avoir "signé le 26 mai, au nom de l'UFC, un accord politique pour une participation à un gouvernement de redressement national, dans un esprit de partage du pouvoir avec le Rassemblement du peuple togolais". Le Premier ministre Gilbert Fossoun Hounbo avait été chargé, après la victoire de M. Gnassingbé, d'engager des discussions avec l'ensemble de la classe politique pour la formation d'un nouveau gouvernement de "large ouverture politique".

"Historique"

Le bureau national de l'UFC dénonce "des initiatives personnelles" et souligne dans sa déclaration que l'accord annoncé par M. Olympio "n'a reçu aucune caution du bureau national et n'engage nullement l'UFC". Le texte est signé par Jean-Pierre Fabre, secrétaire général du parti et candidat de l'UFC au scrutin du 4 mars. Avec d'autres cadres du parti, ce dernier n'a eu de cesse de dénoncer la victoire de M. Gnassingbé, affirmant être le véritable vainqueur de l'élection. L'annonce de l'entrée de membres de l'UFC au gouvernement avait été immédiatement décrite comme une étape historique de la vie politique togolaise. M. Olympio ne prend pas lui-même de portefeuille ministériel, selon le décret présidentiel, mais son ouverture à l'égard du parti au pouvoir est symboliquement très forte car sa famille et celle de l'actuel président s'opposent depuis des décennies. Gilchrist Olympio est le fils de Sylvanus Olympio, qui fut le premier président du Togo après l'indépendance de la France en 1960. Ce dernier fut assassiné en 1963 au cours d'un coup d'Etat ourdi par Gnassingbé Eyadema, au pouvoir pendant 38 ans (1967-2005). Un seul membre de l'UFC, Amah Gnassingbé, a pris part à un gouvernement, en 2008, mais ce fut à "titre personnel". La discorde au sein du parti était palpable ces derniers temps. Ainsi, mi-avril, M. Olympio avait été chassé à coups de pierres par des jeunes surexcités lors d'une manifestation hebdomadaire de l'UFC contre les résultats du scrutin présidentiel. Ils n'auraient pas souhaité qu'il se mêle à la foule, la police étant affectée à sa protection. Le deuxième parti d'opposition togolais, le Comité d'action pour le renouveau (CAR), arrivé en troisième position à la présidentielle, a pour sa part refusé d'entrer dans le nouveau gouvernement. Le cabinet, dominé par le RPT, comporte 31 ministres contre 27 précédemment. Quatorze personnalités, dont certaines issues de la société civile, y ont fait leur entrée et dix anciens ministres ont été remerciés. Outre le portefeuille des Affaires étrangères, l'UFC a également récupéré ceux de la Communication; de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; de l'Industrie, de la Zone Franche et des Innovations technologiques notamment.



Politique Togo - Charles Debbasch, dit « DeBaba & les 40 voleurs »... Le Bestiaire du Gri-Gri



Né en 1935 à Tunis ; doyen de la fac de Droit d'Aix en Provence (à 35 ans) ; conseiller de **Giscard** de 1978 à 1981 ; dirigeant du groupe de presse du **Dauphiné libéré** ; auteur d'une vingtaine d'ouvrages (dont **Un amour de Love, cinq ans avec mon yorkshire préféré**)... De 1981 à 1993, il préside la fondation du peintre **Vasarely** (à qui on doit le logo **Renault**). Puis réorchestre la constitution du Congo-Brazza. **Jacques Vergès** le présente, en 1992, à **Eyadéma** père. Jusqu'à la mort du **Vieux Baobab**, la France couvrira les tripatouillages de ce juriste de haut vol (pardon). Omnipotent et omniprésent, il mène grand train, lifte les constitutions, conseille, se fait consulter, déplace les pions.

En 2002, dans l'affaire de la Fondation Vasarely, il est condamné à 2 ans ferme à Aix (détournement de 450 000 euros). En 2004, la Cour de cassation annule sa peine. En 2003, la justice lui reproche l'ouverture d'un compte bancaire au Luxembourg, crédité de 1,2 million d'euros (honoraires du « conseiller présidentiel » selon ses avocats). En 2005, la santé du Vieux Baobab ressemble aux comptes du Togo... Le dauphin désigné par le clan est son fils de 39 ans, **Faure « Fraude » Gnassingbé**. Selon la Constitution, c'est le président de l'Assemblée nationale, **Fambaré Natchaba**, qui est chargé de l'intérim, en attendant une élection. Le 5 février 2005, à Paris, Debbasch et Natchaba prennent le même avion pour Lomé. Durant le vol, le président togolais meurt. L'armée confie les rênes du pouvoir à « Fraude ». Et ferme les frontières. Avion dérouté sur Cotonou. Le lendemain, Lomé affrète un avion pour ramener Debbasch. Natchaba reste au Bénin. Empêché de voler (ce qui prouve qu'il n'était pas fait pour la fonction...). Debbasch « traduit » en termes constitutionnels : l'intérim est abrogé et le chef de l'Etat nouvellement nommé est chargé d'assurer sa fonction « pendant la durée du mandat de son prédécesseur qui reste à courir ». Autrement dit : jusqu'en 2008.

Depuis, les Togolais l'accusent de : percevoir des millions (18 ?) de FCFA mensuels ; la liquidation de l'**Office Togolais des Phosphates**, et de l'**IFG**, où des milliards des contribuables sont partis en fumée... D'autres, moins informés, se demandent combien coûte au Trésor public le site **REPUBLICOFTOGO**, et si, derrière cette opération, on ne retrouverait pas, une fois encore, Debbasch et ses 40 voleurs !

Politique Le nouveau Gouvernement FOSSOUN-HOUNGBO

LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail - Liberté - Patrie

DECRET № 2010 - 036 /PR portant composition du gouvernement

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution du 14 octobre 1992, notamment en son article 66 ;
Vu le décret n° 2010-035/PR du 07 mai 2010 portant nomination du Premier ministre;
Sur proposition du Premier ministre ;

D E C R E T E

Article 1^{er} : Le Gouvernement de la République Togolaise est composé ainsi qu'il suit :

	Premier ministre, chef du Gouvernement	
	Monsieur Gilbert Fossoun HOUNGBO	
1	Ministre d'Etat, Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative	RPT
	Monsieur Solitoki Magnim ESSO	
2	Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération	UFC
	Monsieur Elliott OHIN	
3	Ministre de la Santé	RPT
	Monsieur Komlan MALLY	
4	Ministre de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hydraulique villageoise	RPT
	Général Zakari NANDJA	
5	Ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités locales, Porte-parole du Gouvernement	RPT
	Monsieur Pascal Akousoulélou BODJONA	
6	Ministre de l'Economie et des Finances	RPT
	Monsieur Adji Otéth AYASSOR	
7	Ministre du Tourisme	RPT
	Monsieur Batienne KPABRE – SYLLI	
8	Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, chargé des Relations avec les Institutions de la République	RPT
	Monsieur Biossey Kokou TOZOUN	
9	Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile	RPT
	Colonel Atcha Mohamed TITIKPINA	
10	Ministre du Développement à la base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes	RPT
	Madame Victoire Sidemeho TOMEGA-HOUNGBO	
11	Ministre des Travaux Publics	RPT
	Monsieur Tchamdja ANDJO	
12	Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	UFC
	François Agbéviadé GALLEY	
13	Ministre de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale	RPT
	Madame Memounatou IBRAHIMA	
14	Ministre des Mines et de l'Energie	RPT
	Monsieur Damipi NOUPOKOU	
15	Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche	RPT
	Monsieur Kossi Messan EWOVOR	

16	Ministre de l'Enseignement technique et de la Formation Professionnelle Monsieur Hamadou Brim BOURAÏMA- DIABACTE	UFC
17	Ministre auprès du Président de la République, chargée de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire Madame Dédé Ahoefa EKOUE	
18	Ministre des Transports Monsieur Ninsao GNOFAM	RPT
19	Ministre de l'Environnement et des Ressources forestières Monsieur Kossivi AYIKOE	RPT
20	Ministre de la Promotion de la Femme Madame Henriette Olivia AMEDJOGBE-KOUEVI	CPP RPT
21	Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale Monsieur Octave Nicoué BROOHM	RPT
22	Ministre des Droits de l'Homme, de la Consolidation, de la Démocratie et de la Formation Civique Madame Leonardina Rita Doris WILSON-de SOUZA	UFC
23	Ministre du Commerce et de la Promotion du secteur privé Monsieur Kokou GOZAN	RPT
24	Ministre de l'Industrie, de la Zone Franche et des Innovations technologiques Monsieur Bakalawa FOFANA	UFC
25	Ministre des Sports et des Loisirs Monsieur Padumhèkou TCHAO	RPT
26	Ministre des Postes et Télécommunications Madame Cina LAWSON	RPT
27	Ministre des Arts et de la Culture Monsieur Yacoubou Koumadjo HAMADOU	RPT
28	Ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat Monsieur Komlan NUNYABU	UFC
29	Ministre des Enseignements Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation Madame Bernadette Essozimna LEGUEZIM-BALOUKI	RPT
30	Ministre de la Communication Monsieur Djimon ORE	UFC
31	Ministre délégué auprès du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, chargé des Infrastructures Rurales Monsieur Gourdigou KOLANI	RPT

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la République Togolaise.

Fait à Lomé, le 28 mai 2010 Le Président de la République

Faure Essozimna GNASSINGBE



Réfugiés Togo afflux de réfugiés en provenance du Ghana

Au Ghana, des milliers de personnes fuyant les violences traversent la frontière depuis quelques semaines pour se réfugier au Togo voisin. Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a enregistré la présence dans 4 villages du Togo de près de 3500 réfugiés en provenance du Nord du Ghana.



Des réfugiés se font enregistrer par la HCR.

Ces réfugiés ont franchi la frontière du Togo pour échapper aux violences qui sévissent actuellement entre groupes armés qui s'opposent à propos des conflits fonciers au Ghana. Les nouveaux arrivants sont essentiellement composés de femmes et d'enfants que les autorités togolaises ont installés dans des camps où une assistance humanitaire leur a déjà été procurée.

De son côté, le HCR aide ces réfugiés ghanéens avec des tentes, des médicaments ainsi que des vêtements.

27/05/2010 (Extrait sonore : Francis Kpatinde, porte-parole du HCR pour l'Afrique de l'Ouest; propos recueillis par Jean-Pierre Amisi Ramazani)



Réfugiés Afflux de réfugiés ghanéens au Togo

Des milliers de Ghanéens ont fui leur pays en raison de conflits ethniques et se sont réfugiés au Togo ces derniers jours, a révélé mercredi un haut représentant de l'ONU. [Lire la suite l'article](#)

Francis Kpatinde, porte-parole du HCR (Haut commissariat aux réfugiés), a expliqué que le gouvernement togolais a réagi rapidement, prêtant main forte aux nouveaux réfugiés en leur administrant des tentes, de la nourriture, des médicaments et débutant une campagne de vaccination ds enfants.

Selon Kpatinde, plus de 3.200 réfugiés originaires des villages de Kombatiek et Nadongou ont traversé la frontière lors de ces dix derniers jours.

Une délégation togolaise a rencontré les autorités ghanéennes à Accra mercredi pour faire un point sur la situation.

Après les discussions, le ministre de l'information du Ghana, Samuel Okudzeto-Ablakwa a confirmé la fuite des réfugiés mais il a évoqué le nombre de 1.000 personnes. Il a également expliqué que le gouvernement travaillait pour reconstruire les maisons détruites lors des combats dans le nord du Ghana, espérant ainsi un retour rapide des réfugiés. AP

Jeudi 27 mai, 02h18



VJR Impunité et réconciliation au Togo : la CVJR met en place une ligne verte

La Commission Vérité Justice et Réconciliation (CVJR) a mis en place un site web www.cvjr-togo.org et une ligne verte dans le cadre de la mise en œuvre de son programme d'activités, selon un communiqué signé de son président Mgr Nicodème Barrigah.

Le site web et ses lignes vertes sont ouverts récemment à son siège sis cité OUA, à coté de l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique.

Le site web est surtout « un média virtuel qui permettra à la CVJR de mieux se faire connaître aux Togolais de l'intérieur et de la diaspora, ainsi qu'à tous ceux que ses activités intéressent et de les faire participer à ses travaux », indique le communiqué.

« Quant aux lignes vertes, il s'agit de numéro de téléphone dont l'appel est gratuit. La CVJR met donc ces numéros verts à la disposition des Togolais en général et des personnes qui sont des cibles spécifiques de son mandat, en particulier, pour faciliter le contact et permettre la remontée d'informations relatives au processus Vérité Justice Réconciliation vers la CVJR », souligne encore le communiqué.

Les lignes vertes sont ouvertes à tout public et sont opérationnelles aux jours et heures ouvrables.

La CVJR est mise en place par Faure Gnassingbé pour résoudre le problème des violences politiques qui ont émaillé l'histoire politique du Togo d'avril 1958 jusqu'aux événements avant, pendant, après la présidentielle d'avril 2005 qui ont porté Faure Gnassingbé au pouvoir.

La CVJR, qui a suspendu ses travaux pendant la présidentielle, se plaint de ne pas avoir assez de moyens pour travailler. Dirigée par le prélat catholique Mgr Nicodème Barrigah, la CVJR est jugée incapable de pouvoir trouver une solution adéquate aux problèmes de violences politiques récurrentes qui minent l'histoire politique du Togo.

Après la mort du général Eyadema, près de 500 à 1000 togolais ont été tués principalement par les forces de l'ordre et les milices à la solde du régime RPT, selon la Commission des droits de l'homme de l'ONU et la Ligue togolaise des droits de l'homme

(mo5-togo.com)